

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de rempiir cette demande, lire attentivement la notice explicative

#### Cadre réservé à l'administration

20/11/2015

Dossier complet le

2011112015

N° d'enregistrement

2015-001772

## 1. Intitulé du projet

EXTENSION PERIMETRIQUE D'UN CAMPING EXISTANT					
2. Iden	ntification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire				
2.1 Personne physique					
Nom	Prenorit				
2.2 Personne morale					
Denomination ou raison sociale	CAMPING LOU LABECH				
Nom, prénom et duckte de la personne habitiée à représenter la personne morale	M FERRER Guillaume				
RCS/SIRE 50759343200010	Forme juridique				
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire n°1				
3. Rubrique(s) applicable(s) du lablea	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet				
N' de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuls et critères de la rubrique				
45	Terrain de camping comprenant plus de 6 emplacements et moins de 200 emplacements				

## 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet

Extension périmétrique d'un terrain de camping existant et création de 12 emplacements supplémentaires (y compris végétalisation, réalisation

des voiries etc...)

#### 4.2 Objectifs du projet

Pérenniser l'activité du camping et offrir des emplacements plus confortables. Diversifier les offres.

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

- 4.3.7 dans sa phase de réalisation \* la durée des travaux est de 8 semaines ( en cas d'intempéries la durée sera prolongée de 2 à
- 3 semaines) à partir de la semaine suivant la validation de l'autorisation d'aménager.
- \* les branchements à faire sont : lutte incendie (2 robinet incendie armé)
- fontaine à eau potable (2 fontaines) borne de branchements électriques (2 bornes) Le réseau d'eau incendie ainsi que le réseau d'eau potable sont déjà présents en bordure de la parcelle à l'intérieur du camping existant. Une tranchée de 50cm de profondeur sera effectuée avec à l'intérieur deux conduits en 50 et 63 afin d'acheminer l'eau potable et le réseau de lutte contre l'incendie. L'alimentation en eau potable et en lutte incendie fournie par le distributeur d'eau est un réseau en 150 avec pression de 5.5bar. Largement suffisant pour supporter l'adjonction de ces 2 fontaines à eau et 2 R.I.A. Le réseau électrique est également en bordure de la parcelle à l'intérieur du camping existant, une tranché de 60cm de profondeur sera effectuée afin de relier les 2 bornes au réseau du camping. le Camping est actuellement alimenté en tarif jaune de 42 kWA, de par le tarif jaune il est possible d'obtenir une puissance jusqu'à 250 kWA, très largement suffisant pour alimenter 2 bornes de branchements électriques.

les places prévues sont des places de type tourisme, il n'y donc pas de raccordement à l'égout. les personnes seront accueillis donc le bloc sanitaire déjà existant et refait à neuf

La parcelle concernée la numéro 39, dans sa partie Nord, accolée au camping existant. La parcelle sera arborée et végétalisée par les essences locales afin de ne pas dénaturer la végétalisation présente dan le camping existant (pin, éléagnus, olivier, romarin ...) 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation saisonnière du ler avril au 30 octobre.

4.4.1 à quelle(s) procédure(s) admin La décision de l'autorité administre dossier(s) d'autorisation(s)	istrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou se ative de l'état compétente en matière d'env	roi-t-li soumis ? roinement devio étre tointe outal				
Permis d'aménager cas par cas)	(avec ou sans étude d'impact s	elon réponse au dossier				
4.8.2 Prácisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est rempli					
PERMIS D'AMENAGER						
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale (assiette) de l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées				
Grande	urs caractéristiques	Volets				
5972m2 dont	seulement 1793m² aménagés.	££ 3				
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 43° 2	6 · 58 · 47 Lat. 3 · 39 54 · 97				
Route du Stade 34140 BOUZIGUES AE 39		28° a) er b), 32° 41° et 42°:  '' Lat ° ' "  Lat ° ' "				
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?  4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact?  4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il étip autorisé?  4.5 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux?  Si oui, de quels projets se compose le programme ?						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée							
5.1 Occupation des sois Quel est l'usage actuel des sois sur le lieu de votre projet ?							
Terrain vague							
			panisme (ensemble des documents d'urbanisme oui X Non sols sur le lieu/tracé de votre projet ?				
Si our, intirule et gate	DO.	S 201	nage 5NA du POS de Bouzigues (POS ci-joint)				
d'approbation Précisez le qui les règlements applicables à			errain classé hors risque (PPRI ci-joint)				
ld zone du projet							
Pour les rubriques 33° à 37° le environnement ple ?	ou les	Cocum	ents ont-ils foit l'objet d'une évaluation Oui Non				
5.2 Enjeux environaementaux Comalétez le tableau sulvant http://www.developpement-	par to	NOW SICH	ens utiles, notamment à partir des informations distronibles sur le site internet				
The same of the sa							
Le projet se situe-1-il :	Oui	Non	tequel/taquelle ?				
Le projet se situe-1-il :  dans une zone naturelle a interet écologique. Fauntitique et floristique de type i au il l'EMEFF au couverte par un anété de protection de biotope ?	Oul	Non	Après renseignement auprès de la mairie de Bouzigues, il n'y a pas de ZNIEFF sur la commune.(Tel mairie : 0467783012)				
dans une zone naturelle a'interet écològique. Equalitique et floristique de type i ou il l'ahieffi ou couverte par un anêté de			Après renseignement auprès de la mairie de Bouzigues, il n'y a pas de ZNIEFF sur la				
dans une zone naturelle a'interêt écologique. Equalitatique et l'artifique de type i ou il jahitatique de couverte par un anêté de protection de biotope ?		.X	Après renseignement auprès de la mairie de Bouzigues, il n'y a pas de ZNIEFF sur la				
dans une zone naturelle alimenti écologique. Edunistique et floristique de type i du il l'avièri qui couverte par un anété de protection de biotope ?  en zone de monlogne ?	X.	X	Après renseignement auprès de la mairie de Bouzigues, il n'y a pas de ZNIEFF sur la				

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la sonté humaine 6.7 Le projet envisagé est-il susceptible d'avait les incidences suivantes ? Veuillez completer le tableau suvant : De quelle nature ? De quelle importance ? Domaines de l'environnement Oul Non Appréciez sommairement l'Impact potentiel engentire-till des prélèvement X dieau? impliquero-t-li des arainages / ou des modifications X prévisibles des masses at eau souterraines? Ressources explinedebile little x en motérioux? estel deficitoire en matériaux 3 5 diamonfise-1-il les X ressources naturelles du soi du du soussol? Milieu est-il susceptible naturel d'entraîner des perturbations, des

dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats. continuités écologiques? est-il susceptible X d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?

	dans une aire de mise e valeur de l'archifecture e du patrimoine ou une zon de protection du patrimoin architectural, urbain e paysager?	et e	×		
And the same of th	dans une cons humide ayans fail l'obje d'une délimitation ?		×		
	dans une commune couverte par un plan de prévention des risque naturels prévisibles ou par ur plan de prévention de risques technologiques ?	9 5		PPRI (terrain assiette du projet non concerné par le PPRI)	
	si oui, est-II prescrit ou approuvé?				
The second secon	dans un site au sur des sois politués ?		X	The most are required on the contraction of the con	
4 4	dans une zone de répartition des eaux ?		X		and a similar or the case of t
F	dans un périmetre de protection raporachée aun captage d'eau déstiné à alimentation humaine?		X		
	ans un site înscrit au lassé?		X		- Comment of the same
	projet se situe-t-il, dans ou proximité :	Oul	Non	Lequei et à quelle distance ?	
d	un site Natura 2000 ?	en entreund of the second of t	*****		
OI Po	un monument historique d'un site ciassé au atrimoine mondial de NESCO?		X		

		X	
	Est-I concerne par des risques technologiques ?	=	x
Risques et nuisances	Estri donderne par destrisques natureis ?		<u>x</u>
	Engencire-till des risques sanitaires ? Estill concerné par des risques sanitaires ?	- Total	x
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	4.7	x
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par		X
	des nuisances olfactives ?	Marie Marie	X
	Engendre-t-il des vibrations ?  Est-il concerné par des vibrations ?		x
	SAPES MILAIS ALILE II IN 18 C		

ı		Engendre-i-il des émissions lumineuses (	×		Eclairage des voies internes du camping (candélabres)
		Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	x	was block at	
The second secon		Engenare-1-1 des rejets polluarits dans l'arr7		X	
	Pollutia ≈s	Engandre-t-il des rejets hydrauliques? Si out dans quel milieu?		×	
		Engendre-Hilld production d'effluents ou de déchets non dangersux Inenes dangereux?	Ī	×	
	atrimolne / Cadre de vie /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
	vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		<u>x</u>	

Oul		s projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
	Non	S; oui, décrivez les quelles
	September 1	And the second s
6.3 Les il	ncidences du	projet identifiées au 8.1 sont-elles susceptibles d'avair des effets de nature transfrontière ?
Qui	Non X	Si oui, décrivez lesqueis
n i kun	300	
A supplementary	al also facility	7. Auto-évaluation (facultatif)
qu'il devi	roif en eira dis	re remail, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou i pansé 7 Expliques pourque.
Nou	s pensons	a qu'il n'est pas nécessaire de faire une étude d'impact car
	=	s qu'il n'est pas nécessaire de faire une étude d'impact car n'impactent pas le site et au contraire l'amélioreront.
	=	s qu'il n'est pas nécessaire de faire une étude d'impact car n'impactent pas le site et au contraire l'amélioreront.
	=	-
	=	-
	=	-
	=	-
	=	-
	=	-
	=	-
	=	-
	=	-
	=	-

	8	.1 Annexes obligatoires						
	E							
	1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	Х					
Aft Breeze Comment	2	Un plan de situation ou 1/25 000 out à défaut, à une écnelle comprise entre 1/14 000 et 1/64 000 (li peut s'agir d'extraits carragraphiques du document d'urbanisme s'il existe) :	Х					
	3	Au minimum. 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue. L'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage licintain ;	х					
	4	Un clan au projet <u>pui</u> pour les travoux puvrages ou amenagements 450s aux rugnaues 5° at. 6° b) et al. 8° 10° 13° 28° aj et bi 32° 41° et 42° un projet de tracé au une enveloppe de tracé :	Х					
	Sauf pour les travaux, auvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux plans d'eau et cours d'eau;							
	<b>3.2</b>	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'auvrage ou pétitionnaire						
1	ye oq	pullet completer le tableau ci-joint en indiauant les annexes jaintés au présent formulaire d'évolucition, ains, que le rities auxquelles elles se rattachent	95					
II.		Objet						
		P. Engagement et signature						
10	<b>e</b> (	dertifie sur l'honneui l'exactitude des renseignements ci-dessus 💢						
	F	BOUZIGUES 18/11/2015						
<	Siç	anciture WWW						